



CHORUS 71



Déposé le 17/12/2008

Editorial

Le mouvement dans l'Education du 20 novembre a été fort, et les manifestations du 10 décembre, bien suivies, ont marqué. D'autres actions, sous des formes parfois originales, sont en cours ou envisagées. Pour le début d'année il est question d'une grève Education et d'une grève Fonction Publique peut-être associée à une journée d'action interprofessionnelle.

Certains militants s'impatientent et trouvent les décideurs syndicaux trop timides. Des débats existent sur le choix entre des actions sectorielles ou des actions rassemblant tous les salariés en interprofessionnelle sur des revendications communes. Entre les intentions affichées et la réalité des mobilisations, on trouve des contradictions.

Ce que l'on peut constater, c'est que l'on est en face d'un gouvernement et d'un président de la République qui se refusent à prendre en compte ce qu'expriment les salariés dans les grèves et les manifestations. On peut se demander jusqu'à quand l'opinion supportera ce mépris, et si son exaspération croissante débouchera sur des mouvements d'ampleur dont l'objectif sera de faire tomber le gouvernement.

Pour l'instant, les organisations syndicales nationales ont à gérer des exigences diverses et parfois contradictoires : il faut construire des convergences efficaces sans forcément prendre le risque d'un affrontement violent et incontrôlé qui risque d'être contre-productif face à un gouvernement "droit dans ses bottes".

Est-ce l'explication des difficultés rencontrées dans les relations intersyndicales ?

La FSU et ses syndicats nationaux sont à l'écoute de vos analyses et propositions. Nous vous tiendrons informés des suites de l'action syndicale collective.



Dispensé de timbrage CHALON C.D.I.S.

Sommaire :

- pages 2 et 3 : résultats des élections professionnelles
- page 4 : Intervention FSU au CESR du 21 novembre 2008 sur le projet d'avis : " la lutte contre l'illettrisme en Bourgogne "
- page 4 : Intervention fsu au CESR du 21 novembre 2008 sur le DOB
- page 5 : Déclaration FSU au CESR du 10 décembre 2008 sur l'"attractivité de l'enseignement supérieur bourguignon et l'amélioration de la qualité de la vie étudiante "
- pages 5, 8, 9, 10 et 11 : collectifs locaux de défense de l'école publique !
- page 8 : 150 € par Emploi Vie Scolaire
- page 8 : fusion anpe-assedic ; rétentions de notes dans les lycées agricoles ; RGPP à la direction départementale de l'agriculture ; protection judiciaire de la jeunesse
- page 9 : encore moins à l'enseignement professionnel
- page 10 : le médecin de prévention
- page 12 : stage "réussir sa vie de retraité"
- page 12: Séries technologiques : Outil de démocratisation et de développement économique et social

pages 6 et 7 : Stage " stress et santé au travail et fonctionnement des CHS " ou : Comment reprendre la main sur le travail ?



Organe de la Fédération Syndicale Unitaire de Saône & Loire 2 rue du Parc

71100 CHALON/SAONE Tel : 03 85 43 69 69 mail : fsu71@fsu.fr site : http://sd71.fsu.fr

Imprimé par nos soins, Directeur de publication : Philippe DORMAGEN *Trimestriel *

Prix au N° 1 € * 17 décembre 2008 * Numéro 83



L'UNATOS/ FSU déclarée représentative au Conseil Général de Saône et Loire

Suite aux élections professionnelles, elle est enfin reconnue.... Une VICTOIRE !!!!!

Depuis la décentralisation des personnels TOS, la FSU était déclarée existante mais n'avait pas ou peu de moyens pour se faire connaître et reconnaître. Les syndicats présents au CG71 n'étaient pas favorables à notre venue. Nous avons été obligés de fournir un gros dossier de représentativité (de l'UNATOS et de la FSU) en juin 2008 (effectif, autonomie financière, l'indépendance, les cotisations, l'expérience, l'ancienneté, l'audience et l'activité du syndicat).

Ce n'est que fin août 2008 que le Conseil Général de Saône et Loire nous a déclaré représentatif. Nous avons alors fait appel de candidatures auprès des agents territoriaux pour élire des représentants FSU aux différentes instances.

Dans un souci de représentativité la plus complète possible, nous avons décidé de proposer une liste mixte d'agents territoriaux ADC exerçant en collège mais aussi au sein des autres services du CG71.

L'accès à la messagerie VITAMIN (intranet du CG) nous étant interdit, nous avons contacté par nos propres moyens les candidatures d'agents territoriaux désireux de représenter la FSU.

Dès lors nous avons déposé des listes aux élections professionnelles, puis, nous avons pu faire connaître la FSU par le biais de la rubrique informations syndicales de l'intranet.

Nouveaux aux CG71, nous avons déposé des listes en CTP, CHS, et CAP C. (pas pour les CAP A et B).

La FSU étant considérée par les autres syndicats comme " strictement Education Nationale ", nous pouvons être satisfaits des résultats obtenus.

En CHS : Nombre de suffrages valablement exprimés 1629

Nombre de voix obtenues par UNATOS/FSU 233

Nombre de siège obtenu par UNATOS/FSU 1 sur 8 à pourvoir.

Pourcentage des voix obtenues : 14,30%

Titulaire : M.EYZAT Bernard

Suppléant : Mme CIELEN Jeanine

En CTP : Nombre de suffrages valablement exprimés 1575

Nombre de voix obtenues par UNATOS/FSU 205

Nombre de siège obtenu par UNATOS/FSU 1 sur 10 à pourvoir.

Pourcentage des voix obtenues : 13,01%

Titulaire : M.CONVERT Thierry

Suppléant : M.EYZAT Bernard

En CAP C : Nombre de suffrages valablement exprimés 761

Nombre de voix obtenues par UNATOS/FSU 144

Nombre de siège obtenu par UNATOS/FSU 1 sur 8 à pourvoir.

Pourcentage des voix obtenues : 18,92%

Titulaire (groupe hiérarchique de base 1) : Mme MARTEDDU Gaëlle

Suppléant (groupe hiérarchique de base 1) : Mme EVIN-ROLLAND Ghislaine

En CAP C, n'ayant obtenu qu'un seul siège, nous n'avons pas eu la possibilité de désigner des représentants FSU au Groupe Hiérarchique supérieur 2 (dés lors que les discussions se porteront sur des agents territoriaux du GH2, nos représentants seront priés de quitter cette instance). En GH2, sur 3 sièges à pourvoir, la CFDT a désigné 2 représentants, la CGT 1 siège, donc la FSU n'a pu que désigner leurs représentants qu'en GH1.

Les primes au Conseil Général de Saône et Loire

En principe, le calcul du coefficient de majoration s'effectuait par rapport à quatre critères :

- Charges exceptionnelles de travail,
- intérim sur poste vacant,
- investissement personnel,
- capacité d'adaptation et d'initiative

En réalité, seuls les surchargés de Travail, les Intérimaires peuvent être " récompensés ".

Entre les principes et la réalité, il y a toujours une marge...

Elections professionnelles
dans les lycées et collèges :
résultats globaux par
départements en Bourgogne
intégrant les listes SNES,
SNEP et SNUEP pour la
FSU

| | | | | |
|-----------|--------|--------|--------|--------|
| total fsu | 21 | 58 | 71 | 89 |
| FSU | 44.7% | 41.5% | 45.8% | 49.2% |
| SGEN | 15.2% | 9.9% | 13.6% | 14.3% |
| SNALC | 5.7% | 4.1% | 4.5% | 3.8% |
| FO | 12.5% | 9.9% | 8.3% | 12.4% |
| SE/UNSA | 13.8% | 21.6% | 15.2% | 9.4% |
| SNCL FAEN | 0.8% | 1.1% | 0.3% | 1.1% |
| CGT | 4.8% | 6.2% | 7.2% | 6.5% |
| SNPCT | 0.6% | 0.5% | 0.7% | 0.5% |
| SNETAA | 2.0% | 4.3% | 4.4% | 2.7% |
| TOTAL | 100.0% | 100.3% | 100.0% | 100.0% |

ELECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LE SECOND DEGRE

Le SNES-FSU confirme sa place de 1ère organisation représentative puisqu'il recueille la moitié des votes exprimés (49,98%) au niveau national, 47,66% au niveau académique, loin devant le SGEN-CFDT, syndicat arrivant en 2ème position avec 13,42% au niveau académique et 11,06 au niveau national.

Par rapport aux élections de 2005 le SNES enregistre globalement, tant au niveau national qu'académique, une baisse d'environ 2 points.

En Saône-et-Loire la liste SNES-SNEP-SNESUP obtient 51,3% des voix chez les professeurs agrégés, chez les professeurs certifiés le SNES recueille 49,2% des suffrages, chez les COPSY 35,9%, chez les PEGC 47%, chez les CPE 36% et au niveau académique à l'élection des Commissions Consultatives Paritaires la liste SNES recueille 36,90% des voix chez les enseignants non titulaires et 36,80% chez les AED-MISE.

Chez les PLP le SNUEP-FSU arrive en 3ème position dans le département avec 16,1% des suffrages, en revanche chez les professeurs d'EPS, le SNEP-FSU réalise un excellent score départemental avec 81,5%.

A noter une bonne participation chez les personnels titulaires d'enseignement, d'éducation et d'orientation du secondaire (65,7% au plan académique), 2 sur 3 font donc confiance à leurs représentants syndicaux et s'inscrivent en faux de façon flagrante contre les dires récents (20 novembre) de Darcos sur les ondes de RTL : " Les professeurs méritent mieux que d'avoir des syndicats dont la fonction principale est d'organiser la résistance au changement."

Elections professionnelles dans le 1er degré

RESULTATS 2008 de SAONE et LOIRE

| | Voix | % | | Sièges |
|-------------------|-----------------------------|-------|----------|---------|
| inscrits | 2881 | | | |
| votants | 1750 | | | |
| blancs ou nuls | 64 | | | |
| exprimés | 1686 | | | |
| SNUipp-FSU | 891 | 52,84 | + 6,23 % | 6 (+ 1) |
| SE-UNSA | 398 | 23,61 | - 2,00 % | 3 |
| SUD-EDUCATION | ne présentait plus de liste | - | - | - (- 1) |
| FO | 219 | 12,99 | + 1,22 % | 1 |
| CGT | 90 | 5,34 | + 0,02 % | 0 |
| CFDT | 88 | 5,22 | + 5,22 % | 0 |

Le SNUipp 71 renforce encore sa position majoritaire dans le département. Il gagne 6,23 % et un siège supplémentaire à la CAPD.

L'augmentation de la participation (+2%) marque votre attachement aux instances paritaires que le ministère remet en cause.

MERCI A TOUS !

Intervention FSU au CESR du 21 novembre 2008 sur le projet d'avis : " la lutte contre l'illettrisme en Bourgogne "

Mon intervention sera en deux parties :

1. L'illettrisme et l'Education Nationale

2. le repérage des personnes en situation d'illettrisme

Concernant les enseignants, ils n'ont jamais entendu parler de la mission régionale de lutte contre l'illettrisme, pourtant confiée en octobre 2005 à un inspecteur d'académie. Il y a encore des progrès à faire au sein de l'Education Nationale.

Si cet organisme laisse sortir autant de jeunes en difficulté avec la lecture et l'écriture, c'est que la formation des enseignants présente des lacunes. Il faudrait que dans toute formation initiale des professeurs, un temps conséquent soit consacré aux problèmes d'apprentissage de la lecture-écriture, c'est à dire aux freins qui existent et aux solutions pour les contourner.

Il faut également donner des moyens aux associations complémentaires des écoles publiques (à qui pourtant le gouvernement vient de retirer de nombreux postes mis à disposition) et qui travaillent autour de cette question (notamment par le biais de l'accompagnement scolaire), ainsi qu'aux associations et collectivités locales qui prennent en charge socialement les familles qui rencontrent des difficultés, car l'illettrisme est largement corrélé à l'origine sociale.

il faut éviter de médicaliser les difficultés qui trouvent leur origine dans l'apprentissage et le rapport au savoir et à l'école. Seul un faible pourcentage d'enfants (< 5%) rencontreraient des difficultés liées à un problème médical.

Mais en face de tous ces problèmes, le gouvernement supprime 3000 postes de RASED, personnels formés et compétents pour intervenir très tôt dans un cadre de prévention, il réduit à une peau de chagrin la formation continue des enseignants, il augmente les effectifs par classe....

Concernant le repérage des personnes en situation d'illettrisme, la FSU soutient la proposition de former les personnes relais, en particulier les agents de l'ANPE. Néanmoins un doute persiste sur la faisabilité de la chose : en effet, depuis quelques années, l'ANPE se désintéresse de plus en plus des problèmes de formation, surtout depuis que le ministère du travail ne finance plus de stages. A cette époque, l'ANPE était chargée de l'organisation de ces stages et du recrutement des stagiaires, des agents étaient spécialisés dans l'orientation. Tout cela a disparu.

D'ailleurs, maintenant, à quoi ça servirait, aux agents de l'ANPE, de se préoccuper d'orientation et de formation ? Les objectifs politiques disent qu'il faut que les demandeurs d'emploi retrouvent le plus rapidement possible du travail, n'importe quel travail.

Alors, où placer dans ce contexte un projet professionnel, où placer une formation ? tout cela prend beaucoup trop de temps, coûte beaucoup trop cher.

La machine de guerre mise en place par la fusion de l'ANPE et de l'ASSEDIC, ce machin que l'on va appeler POLE EMPLOI, la FSU a bien peur qu'elle ne soit qu'un outil de répression contre le demandeur d'emploi, et qu'il ne faille pas que celui-ci place beaucoup d'espoir dans l'attente d'aide de sa part.

Il ne faut pas croire que cette fusion va améliorer sensiblement le marché de l'emploi, mais je crois que nous en reparlerons lors de l'avis sur les métiers en tension.

Sinon, repérage, accueil indifférencié pour répondre à tous les besoins d'apprentissage, dispositifs pérennes sont bien sûr indispensables.

Il ne faut pas oublier que, pour les adultes, il ne faut pas des dispositifs trop scolaires, et que l'intermédiation de la culture est un outil très puissant pour donner envie d'apprendre.

On trouve tout cela dans cet avis, la FSU votera donc pour.

Intervention fsu au CESR du 21 novembre 2008 sur le DOB

Lors de la présentation du Débat d'Orientation Budgétaire aux conseillers le 7 novembre, pour justifier son opposition à toute augmentation de la fiscalité, un des conseillers a dit que les dépenses ne sont pas faites pour le plaisir.

Il est surprenant qu'un représentant du collège employeur dise que l'argent ne sert qu'à des choses utiles.

On se demande alors pourquoi les gens mettent tant d'argent dans leur voiture, pourquoi ils veulent habiter de grandes maisons, pourquoi la publicité nous propose tant de choses inutiles.

Cela voulait-il dire que les dépenses du Conseil Régional ne doivent servir qu'à des choses strictement nécessaires ? Mais alors, quelles sont ces choses absolument nécessaires ?

La FSU estime que la fiscalité est l'outil le plus adapté pour assurer le fonctionnement de la société. Mais l'équilibre de la pression fiscale est un exercice difficile, et comme le projet d'avis sur le débat d'orientation budgétaire ne prend pas de position très tranchée, la FSU votera ce projet

Déclaration FSU au CESR du 10 décembre 2008 sur l' "Attractivité de l'enseignement supérieur bourguignon et amélioration de la qualité de la vie étudiante "

La FSU peut reprendre à son compte quelques réflexions qui émanent de cet avis à savoir " qu'il appartient à notre pays d'inventer un enseignement qui s'adresse à tous ; que le rôle de l'enseignement n'est plus seulement de former des élites, mais aussi la majorité des jeunes ". Elle partage aussi l'analyse quant à l'insuffisance des moyens mis en place pour l'accueil d'un public plus large.

Cependant la FSU souligne la contradiction intrinsèque entre une université ouverte à un public plus large et la mise en place des pôles d'excellence. Ils constituent une véritable arme de destruction des services publics d'éducation de l'enseignement supérieur, enseignement de qualité, diversifié, de proximité et accessible à un plus grand nombre.

En effet la mise en place de ces pôles d'excellence orchestre une compétition entre les disciplines au sein d'un même pôle et entre celles qui intègrent un pôle et celles qui ne s'y intègrent pas. De plus elle constitue une approche ultralibérale de l'organisation du territoire. Elle met en concurrence les territoires régionaux, fait la part belle aux territoires déjà dans l'excellence et abandonne les territoires les plus défavorisés. C'est donc tout l'opposé d'une véritable politique d'aménagement du territoire qui se doit de corriger les inégalités territoriales et de garantir une équité sur l'ensemble du territoire national.

Le plan campus ne va pas concerner 71% des universités, dont celle de Bourgogne. Ces universités vont se trouver marginalisées et risquent d'être de plus en plus coupées de la recherche, alors que la FSU a proposé une mise en synergie des universités au niveau territorial pour tirer le système vers le haut.

En ce qui concerne le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur, la collaboration entre les universités de Bourgogne et de Franche-Comté aura quelques inconvénients : réduction de la diversité des enseignements sur le site bourguignon, nécessité de déplacer journallement les étudiants entre Dijon et Besançon, ce qui va dégrader leurs conditions d'étude, sans parler de la mise en place de transports routiers à haute fréquence.

La FSU est attachée aussi à des services publics, donc gérés par des financements issus des collectivités nationale ou régionale tant au niveau des enseignements que de l'accueil des étudiants.

Aussi, l'adossement du pôle d'excellence GIS AGRAL au pôle de compétitivité VITAGORA et le désengagement de l'Etat dans ces financements nous inquiètent quant aux orientations de la recherche et à la part de la recherche fondamentale.

Concernant les chèques restaurant, la FSU craint que cela justifie la baisse des moyens de la restauration universitaire en facilitant l'accès à la restauration privée.

Au sujet de la santé, l'accueil avec tous les moyens nécessaires de 100% des étudiants qui viennent d'eux mêmes serait beaucoup plus efficace que de rendre les visites obligatoires. Des actions de promotion de la Santé permettraient de faire émerger les demandes individuelles et de partir ainsi de ces demandes afin de favoriser la "bonne santé" des étudiants.

Pour mettre en œuvre sa politique de santé, l'Enseignement Supérieur dispose de 9 postes d'infirmières titulaires (il n'y a aucun poste de médecin titulaire) et ce sont précisément des infirmières qui accueillent chaque année des centaines d'étudiants pour quelque motif que ce soit relatif à leur santé. Et si besoin, ce sont ces infirmières qui orientent ensuite les étudiants vers des consultations spécialisées. Il faudrait plus de moyens pour la santé.

Concernant les ressources des étudiants, la FSU est favorable à la mise en place d'un statut social pour tous les jeunes en formation associé à une allocation d'autonomie. Dans ces conditions, nous ne pouvons souscrire à la mise en place de bourses d'étude privées ni à l'institutionnalisation du salariat étudiant.

La FSU estime que cet avis entérine la politique actuelle de l'enseignement supérieur qu'elle condamne.

Au vu de tous ces éléments, la FSU votera contre cet avis.

Résultats du vote : Pour : 55 contre : 9 abstentions : 5

Participez aux collectifs locaux de défense de l'école publique !

Ce ne sont pas les seuls enseignants qui sont concernés par la défense de l'école publique

Des attaques sans précédent qui visent aujourd'hui notre système éducatif. Si nous ne réagissons pas, c'est l'Ecole Publique qui va être démantelée

Voir pages 8, 9, 10 et 11

Stage " stress et santé au travail et fonctionnement des CHS "

Comment reprendre la main sur le travail ?

30 et 31 mars 2009

La FSU Bourgogne a décidé d'organiser un stage intitulé " stress au travail et fonctionnement des CHS "

En général, le travail syndical se résume à la défense collective des droits des salariés et à vérifier que les droits des salariés sont respectés. En ce qui concerne les conditions de travail, les élus des salariés s'attachent à contrôler l'environnement de travail et se battent sur les objectifs et les moyens pour assurer une tâche.

Mais il est un domaine où le syndicaliste s'aventure peu, c'est le domaine des modalités d'exécution des tâches, et le rapport qui existe entre le salarié et ses supérieurs hiérarchiques dans l'organisation du travail. C'est pourtant de là que viennent souvent les problèmes de stress au travail, et la situation extrême que l'on appelle le harcèlement.

L'objectif du stage est d'essayer de s'aventurer dans ce domaine pour voir comment le syndicalisme pourrait s'emparer de ce problème pour répondre à l'attente des salariés : faire face aux risques psycho-sociaux qui menacent leur santé.

A partir de ces deux actions et du dossier de la revue " nouveaux regards " n° 37-38 de septembre 2007, et en collaboration avec le chantier travail de la FSU, la FSU Bourgogne propose d'organiser le stage de la façon suivante :

30 mars 2009 :

9h30 accueil des participants et présentation du stage par le secrétaire régional de la FSU

10 h : expériences concrètes de travail racontées par des collègues

14h : apports théoriques sur l'analyse des situations de travail

15 h : travaux en ateliers pour voir comment concrètement analyser une situation de travail

31 mars 2009 :

8h30 : exploitation du travail en ateliers

10h : Rôle et missions des délégués du personnel dans les CHS par un militant de la FSU Nationale ; Questions - réponses sur les CHS

11h : Intervention sur le thème de la médecine du travail par un médecin du travail

13h30 Travail et syndicalisme : changer le travail, changer la vie : la démarche syndicale de transformation du travail n'amène-t-elle pas à s'interroger sur la transformation du syndicalisme et de l'activité syndicale militante ?

Pour s'inscrire au stage

Envoyez vos coordonnées à

fsu71@fsu.fr

ou pour les réfractaires aux e-mails, à FSU

Maison des syndicats

2 RUE DU PARC

71100 CHALON-SUR-SAONE

La demande de congé formation syndicale est à adresser à votre responsable hiérarchique plus d'un mois avant le début du stage

Conformément

- à l'article 34 (alinéa 7) de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 pour les fonctionnaires,

- à l'article 2 de la Loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 pour les agents non titulaires de l'Etat.

j'ai l'honneur de solliciter un congé les 30 et 31 mars 2009 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage est organisé sous la responsabilité du Centre de formation de la Fédération Syndicale Unitaire qui figure sur la liste des centres et instituts dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour la formation syndicale, comme prévu à l'article 1 du décret n° 84-474 du 15 juin 1984.

Formule de politesse, date et signature.

Les conditions matérielles du stage

Il se déroulera à Activital base des Settons, dans la Nièvre

Les frais de déplacement et d'hébergement sont remboursés par la FSU.

Il y a maintien intégral du salaire.

Le stage est ouvert à tous les personnels, à toutes les catégories, à tous les syndiqués de la FSU.

Pour participer à ce stage, deux démarches sont indispensables :

— s'inscrire auprès de la fsu

— demander une autorisation de congé auprès de votre hiérarchie **plus d'un mois avant le début du stage**

(voir les deux encadrés ci-dessus)

Stage " stress et santé au travail et fonctionnement des CHS "

Dans le cadre du " chantier travail " la FSU a rencontré des analystes du travail et des chercheurs. Voici quelques unes de leurs réflexions qui formeront la trame du stage :

" Les conceptions du travail comme univers de contraintes, d'exploitation, d'aliénation, occultent l'autre face du travail comme espace privilégié de construction de soi et du lien social : le travail est à la fois une épreuve et une occasion de développement "

" Le travail blanchi : on tire un rideau masquant l'activité humaine au travail. Seul le résultat quantitatif est pris en compte. ...à un moment, cela devient insupportable. Ce " blanchiment " de l'activité a des effets pervers sur la santé... "

" Réfléchir avec les gens sur la réalité de leur activité, c'est changer le regard sur ce qu'ils font, avec le potentiel transformateur ainsi généré "

" L'activité travail est un débat de normes entre celles de l'individu et celles imposées par l'extérieur "

" Il faudra du temps pour comprendre ce qui se passe avec l'évaluation individuelle des performances introduites au début des années 1990. La déstructuration des solidarités à l'intérieur dans l'organisation du travail, a été très efficace. Il n'y a pas eu de résistance de masse. On aboutit à la servitude volontaire : la participation à des actes que nous réprouvons. "

" La qualité totale oblige à tricher, à frauder pour remplir des papiers. Mais la fraude casse les gens ; on se trahit soi-même, on trahit les règles du métier. "

" Le travail est quasiment absent des controverses politiques. Il est assez logique que la droite ignore le travail, préoccupée qu'elle est par la rentabilité du capital. On comprend plus difficilement que la gauche laisse en friche une question qui devrait être le centre de gravité de sa réflexion et de ses propositions politiques. "

" Il n'y a pas une seule manière de faire pour atteindre les mêmes objectifs. Du coup, on peut réfléchir à de nouvelles façons d'agir. "

" La capitulation de la pensée critique est une catastrophe. "

" Quelle que soit la subtilité et l'inventivité de l'organisation du travail, il subsiste toujours un décalage irréductible entre le travail prescrit par l'organisation et le travail effectif. Les gens doivent mobiliser l'intelligence au travail, l'intelligence du travail. "

" où s'arrête le temps de travail ? "

" La continuité entre travail et culture passe par la référence au métier, le travail bien fait, le travailler ensemble. "

" Il y a conflit de critères de reconnaissance professionnelle entre les logiques financières dominantes et celles du métier, dominées. "

" La massification de l'éducation a posé de nouveaux problèmes et le genre professionnel enseignant est entré en crise. "

" Celui qui travaille doit toujours faire face à quelque chose qui n'est pas prévu dans la prescription. "

" L'enjeu du syndicalisme actuel pourrait être de transformer la plainte individuelle et psychique en action collective. "

" Dans le travail social, les lois actuelles bouleversent la donne, réorientent et réduisent le travail social vers des fonctions de fichage et de repérage des populations à des fins de répression et de sanctions. "

" L'accélération incessante des rythmes de travail, l'élévation constante du niveau des objectifs donne le sentiment aux salariés que tous les efforts qu'ils consentent pour arriver à assurer leurs tâches ne sont pas perçus et qu'on exige toujours plus d'eux. "

La peur de ne plus être, un jour, à la hauteur, de se trouver face à des problèmes et des défis plus difficiles et même insurmontables, accompagne le vécu quotidien du travail de nombreux salariés, et rend compte du recours fréquent à des tranquillisants, ou de même des suicides de plus en plus nombreux sur les lieux de travail. "

" Les problèmes qu'ils rencontrent individuellement sont en fait collectifs. "

150 € par Emploi Vie Scolaire

Lettre à Madame le Recteur, envoyée le 14 novembre 2008

Le Préfet de la Région Bourgogne a envoyé début septembre aux Inspecteurs d'Académie, qui ont répercuté aux écoles, une note scandaleuse : les enseignants (1er et 2nd degré) sont invités à se porter volontaires pour participer à la formation des Emplois de Vie Scolaire pour "les aider à trouver un emploi au terme de leur contrat et à faire le point sur les perspectives et les motivations professionnelles". La durée de la " mission " est d'une journée de formation pour l'enseignant et de trois rendez-vous individuels avec chaque EVS pour une prime de 150€ par EVS. Nous tenons à signaler que bon nombre de " volontaires " l'ont été sous la pression hiérarchique avec appels téléphoniques des inspecteurs départementaux de l'Education Nationale, eux-mêmes pressés par vos services !

Les E.V.S. réclament, et, nous les soutenons dans ce sens, une formation adaptée à leurs missions et un statut d'agent titulaire de la fonction publique ; ils revendiquent des perspectives d'avenir et un salaire décent.

En lieu et place, on leur propose "une aide à formuler un projet professionnel".

Après avoir été agents recruteurs, voici les enseignants déguisés en agents de l'A.N.P.E. Il s'agit d'un métier confié logiquement à des agents de l'Etat qui ont formation et expérience en la matière.

C'est un leurre que de faire croire aux enseignants qu'ils auront les compétences suffisantes à la suite d'une pseudo-formation d'une journée ; ceci est révélateur en revanche, des objectifs de ce gouvernement qui n'a d'autres buts que la recherche d'économies ... à n'importe quel prix !

Cela traduit aussi du mépris à l'encontre de tous les personnels ainsi que l'absence de concertation.

La FSU Bourgogne vous demande de faire cesser ces pratiques d'une efficacité douteuse et méprisante pour les uns comme pour les autres.

Cette lettre n'a reçu aucune réponse, et ce mépris est à rapprocher de la légèreté avec laquelle fonctionne, ou plutôt ne fonctionne pas le Conseil Académique de l'Education Nationale.

NON A LA CASSE DE L'ECOLE PUBLIQUE

A l'obstination du gouvernement, opposons une mobilisation durable et citoyenne associant les personnels et les parents !

Fusion ANPE - ASSEDIC

Cette fusion se fait à marche forcée, rien n'est prêt dans les temps prévus.

Une difficulté importante pour les adhérents de la FSU, c'est le passage d'un droit syndical Fonction Publique à un droit privé.

Et en plus, au 5 janvier, on ne sait pas sur quel pied on va danser...

L'Enseignement agricole public

Peser sur le débat budgétaire : L'action rétention des notes prend de l'ampleur. Les modalités ne sont pas identiques dans tous les établissements, l'évaluation des élèves se faisant sous des formes diverses, mais sans notes.

En Bourgogne, il est envisagé de fermer 3 sites.

En Saône et Loire, il y a encore des hésitations pour s'engager dans la rétention des notes.

Au ministère de l'agriculture

Les agents de la Direction Départementale de l'agriculture sont inquiets, La Révision Générale des Politiques Publiques est en marche. Le Préfet de Saône-et-Loire a réuni les syndicats des services en juillet et en septembre. Il a rendu son projet au Préfet de Région, en demandant 3 directions : territoires, protection des populations (avec pour socle les services vétérinaires), cohésion sociale ;

La distribution des agents des divers ministères

Le Syndicat National des Personnels de l'Education et du Social Protection Judiciaire de la Jeunesse ont appelé à un grève reconductible le 15 décembre 2008 pour :

- rejet des propositions Varinard : Les 70 propositions de la commission remettent en cause la spécificité de la Justice des Mineurs (primauté des réponses éducatives, spécialisations des juridictions, atténuation des peines),
- fermeture des 6 Etablissements Pénitentiaires pour Mineurs et non ouverture de celui de Chauconin,
- maintien de la double compétence civile/pénale de la PJJ,
- maintien des postes et structures dans les services éducatifs et administratifs.

X. DARCOS décide d'en donner encore moins aux lycéens de l'enseignement professionnel.

Après avoir diminué d'un quart le volume de la formation des lycéens en lycée professionnel en supprimant les formations BEP, et en passant de 4 ans à 3 ans la préparation au bac pro après la 3ème, au nom de « l'égalité dignité des voies de formation », X. Darcos décide d'en donner toujours moins !

Le ministère a présenté en commission des Lycées du Conseil Supérieur de l'Education, sans concertation préalable avec l'ensemble des organisations syndicales, les grilles qui devraient s'appliquer dès la rentrée 2009 dans le cadre de la généralisation du BAC PRO 3 ans. En contradiction complète avec les objectifs affichés, il décide de fragiliser l'enseignement de certaines disciplines, risquant ainsi fortement d'hypothéquer les poursuites d'étude dans l'enseignement supérieur. Sont plus particulièrement touchées des disciplines d'enseignement général porteuses de contenus culturels variés et riches comme le français, l'histoire géographie, les arts appliqués et l'EPS.

Contrairement au texte précédent, ce projet globalise les horaires sur trois ans et abandonne toute référence à un horaire hebdomadaire, il ne définit rien en terme de dédoublements nécessaires aux apprentissages, ni de projet interdisciplinaire et renvoie toutes ces questions à l'autonomie de l'établissement. La promesse d'une dotation supplémentaire attribuée aux LP, toujours aléatoire, ne saurait garantir la possibilité d'assurer un enseignement de qualité partout et l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire. Il ne dit rien sur l'organisation des enseignements en liaison avec la certification intermédiaire de niveau V.

Ce projet aboutirait à l'annualisation du service des enseignants, qui se ferait au nom d'une meilleure gestion administrative de la mixité des publics (scolaire, apprentissage), dans le cadre de l'organisation en lycées de métiers, cela au détriment des conditions de travail des enseignants, de leurs possibilités d'investissement professionnel et de l'acquisition des contenus de formation par les élèves.

Une fois de plus, la spécificité de l'enseignement professionnel sous statut scolaire

- former le futur citoyen et le futur travailleur à travers la préparation d'un diplôme de haute qualification permettant des poursuites d'études - est remise en cause au profit de l'immédiateté d'une insertion dans le travail.

De plus, contrairement, à ce qui avait été annoncé dans de nombreuses académies, le ministre veut appliquer, dès la rentrée 2009, ces nouveaux horaires dans chacune des années du baccalauréat en 3 ans.

L'ensemble de ces dispositions aboutira à plusieurs milliers de suppressions de postes de professeurs enseignant en LP et à l'impossibilité d'assurer la formation des jeunes telle que prévue dans les programmes votés il y a quelques semaines.

Le SNUEP et le SNEP exigent, avec les organisations non signataires du protocole, le report de l'examen du texte au CSE, assorti de l'ouverture d'une réelle négociation avec toutes les organisations.

Le SNUEP et le SNEP appellent l'ensemble de celles-ci à se rencontrer au plus vite. Ils alertent immédiatement les enseignants de LP et débattront avec eux des formes de mobilisation à engager pour des horaires d'enseignement général en bac pro à la hauteur des exigences de formation.

Paris le 9 décembre 2008

SNUEP :

Syndicat National
Unitaire de
l'Enseignement
Professionnel

SNEP :

Syndicat National
de l'Education
Physique

Les collectifs de défense de l'école publique

Contacts :

MACON

collectifecolesduma-
connais@wanadoo.fr

CHALON-sur-SAONE

domiphil.gonnot@wa-
nadoo.fr ou thielland-
jean-pierre@neuf.fr

MONTCEAU

chrisheln@wanadoo.fr
(Christian Poutissou)

LE CREUSOT

marcdailoux@wana-
doo.fr

AUTUN

briotphil@yahoo.fr

Et à MACON un col-
lectif sur la réforme du
lycée

william.exertier@wa-
nadoo.fr

Voir également le site
du SNES 71 :

<http://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?rubrique25>

et du SNUIPP

<http://71.snuipp.fr/spip.php?article564>

La FSU Bourgogne et le CHSA ont rencontré un médecin de prévention

Médecine scolaire et médecine de prévention, un mélange des genres qui n'est pas du goût de tout le monde au sein de l'éducation nationale.

La médecine scolaire, qui s'adresse aux élèves, est du ressort du médecin conseiller technique qui coordonne les médecins de santé scolaire dans les départements. Le médecin conseiller technique représente également le recteur dans les réunions concernant la santé.

La médecine de prévention, qui s'adresse aux salariés de la fonction publique, est l'équivalente de la médecine du travail dans le privé, à la différence près que le médecin de prévention ne peut pas déclarer quelqu'un inapte au travail. En cas de problème grave, le dossier de la personne concernée doit être étudié dans des commissions ad'hoc (comités médicaux et commissions de réforme).

En principe, le médecin de prévention doit pouvoir travailler en toute indépendance, la coordination des activités étant assurée par un médecin de prévention, et c'est ce qui se passe dans la majorité des ministères.

A l'éducation nationale, une circulaire de 1993 donne au médecin conseiller technique le pouvoir de coordination de la médecine de prévention. Et c'est là que le bât blesse :

médecins conseiller technique et médecins de prévention n'ont pas la même vue politique des choses, ce qui crée des blocages dans le fonctionnement de la médecine de prévention.

Au niveau national, le médecin conseiller technique réunit les médecins conseillers techniques des rectorats pour parler de médecine de prévention ;

Problème aggravant : la grille des salaires des médecins de prévention est moins bonne que celle des médecins conseillers techniques ;

Tout cela cumulé fait qu'il devient quasi impossible de recruter des médecin de prévention. Ce phénomène est aggravé par la fuite des médecins de prévention vers le corps des médecins conseillers techniques Ce n'est pas encore demain que les salariés de l'éducation nationale auront droit à la visite médicale obligatoire tous les 5 ans.

Ce problème est si important qu'un groupe de travail se réunira le 18 décembre au rectorat, groupe de travail dans lequel la FSU aura deux représentants.

Les médecin de prévention réclament :

De ne plus être sous la coupe du médecin conseiller technique

Que leur activité soit coordonnée par un médecin de prévention

Que leurs salaires soient alignés sur la grille de base des médecin du travail (grille CISME)

ÉCOLE PUBLIQUE



EN DANGER DE MORT

L'ÉCOLE À LA SAUCE FINANCIÈRE

(Une recette de Xavier Darcos)

- Prenez une école,
- Enlevez 2 heures de classe par semaine,
- Alourdissez les programmes,
- Supprimez les aides des RASED,
- Saupoudrez du soutien,
- Rajoutez une dose de culpabilité aux parents des enfants en difficulté,
- Laissez les enseignants s'enliser dans les problèmes d'organisation,
- Laissez pourrir quelques temps...
- Annoncez régulièrement que l'école va mal.
- Assaisonnez de mensonges sur la maternelle,

**C'est prêt, vous pouvez
privatiser.**

Des collectifs sur l'Education se mettent en place sur toute la Saône et Loire. Ils concernent les écoles et les lycées.

Ils ont produit un certain nombre de tracts, dont voici un florilège.

La stratégie de DARCOS pour ruiner l'Éducation Nationale :

**Décrédibiliser
Désorganiser
Dénaturer
Déstructurer
Démotiver**

Détruire

Lutter contre l'échec scolaire ?

avec:

- 3 semaines d'école en moins pour tous les élèves
- des programmes encore plus chargés
- un rythme scolaire inadapté aux besoins des enfants
- l'allongement de la journée des enfants en difficulté (aide personnalisée)
- la réduction du repos des élèves plus faibles (stages de remise à niveau)
- des enseignants de moins en moins formés
- la suppression annoncée de la scolarisation des 2-3 ans en maternelle
- 3000 suppressions d'enseignants spécialisés des RASED
- 3000 suppressions d'enseignants pour 29 000 élèves supplémentaires

Mission impossible !

Tout faire pour que l'école ne puisse plus remplir ses missions, c'est l'objectif du ministre.

Le budget 2009 planifie de nouveaux reculs pour l'Ecole Publique :

- 16 400 élèves de plus pour 13 500 enseignants de moins
 - 6000 suppressions d'enseignants à l'école primaire
 - Fin des aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED)
- Et bientôt :
- Suppression des petites classes maternelles (2-3 ans) remplacées par des jardins d'éveil payants.
 - Fin des écoles communales et du statut des enseignants, avec les Etablissements Publics d'Enseignement

Si l'on supprimait toutes les spécialités de la médecine (ORL, ophtalmo, radiologue...) en décidant qu'un généraliste peut s'en charger, serions-nous mieux soignés ?

C'est ce que Monsieur Darcos prétend faire à l'école en supprimant les RASED !

L'ÉCOLE PUBLIQUE EST EN DANGER

Depuis plusieurs années les conditions d'enseignement se dégradent:

- Plus d'élèves dans les classes
- Suppressions continues d'enseignants
- Baisse de la scolarisation des moins de 3 ans
- Remplacements non assurés
- Baisse de la formation continue des enseignants
- Programmes alourdis et temps d'enseignement réduit
- Rythmes scolaires inadaptés aux besoins des élèves

DU COTE DE LA SRIAS BOURGOGNE

La SRIAS (Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale) propose à tous les agents de l'Etat (actifs et retraités) de Bourgogne un certain nombre de prestations spécifiques et complémentaires de celles qui leur sont fournies par leur ministère d'origine. Sont envisagés entre autres pour 2009:

- Un stage intitulé "Réussir sa vie de retraité", qui s'adresse aux fonctionnaires partant en retraite au cours de l'année. Il est organisé depuis 3 ans et sera reconduit en 2009 en 3 sessions, chacune de 3 jours et ouverte à 20 personnes;
- De séjours d'enfants et d'adolescents aux "petites" vacances (printemps et automne);
- Des conférences thématiques d'information dans divers villes de la région, sur un problème de la vie quotidienne, probablement autour de la parentalité (pour mémoire, en 2008, "Accompagnement des parents vieillissants");
- Accès à la carte CEZAM (facilitant l'accès et la culture).

La FSU et la SRIAS de Bourgogne

La FSU a proposé pour 2009 que les stages "Réussir sa vie de retraité" soient "décentralisés": c'est à l'étude.

La FSU a plusieurs fois demandé que la participation financière des stagiaires soit modulée en fonction de leurs revenus, mais elle n'a pas été suivie pour le moment.

La "sélection" des participants se fait avec le souci d'équilibrer les départements et les ministères. Rappel: il doit y avoir en Bourgogne entre 1500 et 2000 fonctionnaires d'Etat qui partent en retraite chaque année...

En matière d'action sociale, qu'elle soit ministérielle ou interministérielle, l'information des bénéficiaires potentiels est un problème récurrent et maintes fois soulevé, en particulier par la FSU, sans qu'une solution satisfaisante soit trouvée.

L'hébergement est un "tout compris" dont la SRIAS ne négocie pas le détail; il y a eu en revanche négociation sur le prix total, ce qui a permis l'augmentation du nombre de bénéficiaires.

En Bourgogne comme ailleurs, les moyens de la SRIAS sont notoirement insuffisants en quantité. Du coup, les recherches et démarches pour s'informer, comparer et négocier, organiser la décentralisation vers les départements, informer les bénéficiaires etc. laissent à désirer.

La FSU est peu suivie quand elle dénonce cet état de fait...

représentants titulaires pour la FSU à la SRIAS :
Christine CANON, Roger PRESUMEY.

Pour les précisions, voir le site de
la SRIAS :

<http://www.bourgogne.pref.gouv.fr/srias-10073.jsp>

Une page "Action sociale" est en cours
de finalisation sur le site de la FSU
Bourgogne :

<http://bourgogne.fsu.fr/>

Communiqué de Presse SNES 10 décembre

Séries technologiques : Outil de démocratisation et de développe- ment économique et social

Sur le projet de réforme du lycée, le ministre Xavier Darcos semble naviguer à vue, les parcours, en dehors des scientifiques, sont illisibles, certains ne sont plus assurés. Malgré cela, les inspections générales ont été chargées de définir les contenus des modules d'expérimentation et d'approfondissement en seconde.

Concernant les enseignements technologiques, la mise en œuvre de ces modules conduirait à diviser par deux les horaires actuels de détermination en seconde, notamment en sciences industrielles et en sciences médico-sociales.

Les contenus de ces modules seraient définis sur la base de « grands thèmes de société » comme par exemple : « La gestion de l'énergie » ou « L'alimentation dans le monde » ...

Après la seconde, pour les STI, il ne resterait en première-terminale que deux spécialités : « Objets manufacturés » et « Ouvrages » (Génie Civil).

Cette conception des enseignements, de leurs contenus et des structures est pour le SNES une remise en cause totale de la spécificité de la voie technologique.

Au contraire, cette voie de réussite est un outil de démocratisation et de développement économique et social. Elle devrait être renforcée dans ses contenus disciplinaires et dans sa diversification.

Les enseignements de détermination de seconde devraient être à la fois un moyen de découverte par les élèves mais également formateurs et porteurs de savoirs.

Au cycle de terminal, comme pour les enseignements de seconde, le SNES réaffirme son exigence de développement de la voie technologique, organisée en séries diversifiées, permettant la mise en œuvre de pédagogies spécifiques d'activités et de projets.

Pour ces raisons, le SNES rappelle son exigence de ne pas appliquer cette réforme en seconde à la rentrée 2009 et que le temps nécessaire de réflexion soit pris pour la définition d'une autre réforme.

Un autre lycée est possible !